

10-04-2019

> BILLET MÉTIER

Envie d'être...

Gouverneur de Province

Découvrez l'interview d'Hervé Jamar, Gouverneur de la Province de Liège



QUEL A ÉTÉ VOTRE PARCOURS ?

Scolarisé en primaire à l'école communale de Moxhe, j'ai suivi ensuite l'enseignement secondaire à l'Athénée Royal de Hannut puis des études de droit à l'Université de Liège. Après mon service militaire, j'ai commencé ma carrière d'avocat en même temps que ma carrière politique.

À 29 ans, je suis devenu Bourgmestre de Hannut et je le suis resté pendant une vingtaine d'année. Dans la foulée et simultanément, j'ai été Député régional et communautaire, ensuite Secrétaire d'État aux finances, Ministre du budget et me voici à 54 ans Gouverneur de la Province de Liège depuis 3 ans.

CONCRÈTEMENT, EN QUOI CONSISTE VOTRE MÉTIER ?

Il y a **10 Gouverneurs en Belgique**, un par Province. Un Gouverneur est en quelque sorte un très haut fonctionnaire de l'État et un commissaire des gouvernements (Région wallonne, Communauté Française et Communauté germanophone). Concrètement, je m'occupe essentiellement de la sécurité civile (pompiers, police, protection civile) et de sa coordination en général mais aussi en cas d'incident (par exemple lié aux intempéries, au nucléaire, au terrorisme, etc.).

J'ai également la tutelle des CPAS, les fabriques d'églises, la détention d'armes ainsi qu'une partie de la tutelle des prisons et des institutions psychiatriques. L'organisation des élections communales et provinciales m'est attribué également.

J'exerce aussi une partie plus protocolaire en tant que Représentant du Roi (pour accueillir par exemple un Ministre étranger). Outre cette partie, on essaye de donner une dimension sociale humaine à notre rôle de Gouverneur en venant en aide aux concitoyens venus de l'étranger. Ça n'a l'air de rien mais outre les photos en costume-cravate, il y a beaucoup d'autres activités souvent plus méconnues.

COMMENT DEVIENT-ON GOUVERNEUR ? Y A-T-IL DES CONDITIONS PARTICULIÈRES À REMPLIR ?

Non, il n'y a rien de dicté, ni de précisé dans la loi. On se fonde davantage sur la tradition depuis que la Belgique existe. Il faut généralement une personne tolérante et démocrate. On prend des personnes dites « sages » (rires), qui ont une certaine expérience dans le milieu administratif ou politique. Personnellement, j'ai eu la chance d'avoir comme mandat des missions dans les différents niveaux de pouvoir, ce qui m'a apporté pas mal

de connaissances des institutions. Être de nature positivement extravertie est un plus car le relationnel avec tout type de personne est important.

À QUOI RESSEMBLE UNE JOURNÉE TYPE EN TANT QUE GOUVERNEUR DE PROVINCE ?

Hormis les vacances, un Gouverneur est disponible 24h/24 notamment pour les cas de crise. Ma première tâche de la journée est de dispatcher le travail entre mes collaborateurs. Ensuite, j'ai souvent des réunions le matin et l'après-midi. Régulièrement, j'assiste à des réceptions en fin d'après-midi, parfois en soirée, week-end compris.

Je participe beaucoup de fierté et de volonté aux diverses manifestations patriotiques, événementielles et autres. Une journée n'est pas l'autre. **Je suis entouré d'une équipe dynamique** d'une dizaine de personnes à laquelle s'ajoute environ 120 personnes qui travaillent en décentralisation à Liège ou dans la Province. Je peux donc recevoir des appels de toute part. J'apprécie mon travail de par cette variété dans mon emploi du temps.

QUELS SONT LES ASPECTS POSITIFS ET NÉGATIFS DE VOTRE MÉTIER ?

C'est un métier très utile en termes de coordination de la sécurité de la Province. Le fait de travailler en petite équipe est très agréable, tout le monde apporte sa pierre à l'édifice en gardant à l'esprit le mieux-être de chacun. Cependant, le métier de Gouverneur est encore fort méconnu dans certains milieux plus ruraux, où l'on retient plus aisément l'image plus protocolaire qui ne correspond pas du tout à la réalité.